

19 / 20 / 21  
SEPTEMBRE  
2025

Lorient  
Bretagne Sud  
AU SENS LARGE

Centre  
Nautique  
de Lorient



# L'Atlantique



Le Télégramme

E.Leclerc

HENNEBONT - LANESTER - LARMOR-PLAGE - OUEVEN - RIANTEC



- / IRC / OSIRIS
- / MULTI 2000
- / MONOTYPES
- / HANDIVALIDE
- / VOILE LÉGÈRE / GLISSE
- / MINI 6,50 MIXTE
- / DÉFI AZIMUT Lorient Agglomération

LORIENT LA BASE

LORIENT  
AGGLOMÉRATION

## AVIS DE COURSE

### L'ATLANTIQUE LE TELEGRAMME E. LECLERC 2025

### 19 / 20 / 21 Septembre 2025

### LORIENT - C.N.L

La mention [NP] dans une *règle* signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer (No Protest) contre un autre bateau pour avoir enfreint cette *règle*. Cela modifie la RCV 60.1.

La mention [DP] dans une *règle* signifie que la pénalité pour une infraction à cette *règle* peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

#### Préventions de Violences :

La FFVoile rappelle que les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partages ouvert et accessible à toutes et à tous.

A ce titre, il est demandé aux concurrents, aux concurrentes, aux accompagnateurs et aux accompagnatrices de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participants et participantes.

#### 1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile (RCV), 2025-2028*
- 1.2 Les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrent.e.s étrangers.ères précisées en annexe « Prescriptions » si nécessaire,
- 1.3 Les règlements fédéraux,
- 1.4 La partie B, section II du Règlement International pour Prévenir les Abordages en Mer (RIPAM) quand elle remplace les RCV du chapitre 2,
- 1.5 Les règlements de classe le cas échéant.

#### 2. INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

- 2.1 Les IC seront disponibles au plus tard le mercredi 17 septembre 2025, en version électronique sur le site du CNL,
- 2.2 Les IC seront affichées selon les prescriptions fédérales et World Sailing.

#### 3. COMMUNICATION

- 3.1 Le tableau officiel d'information en ligne est consultable sur le site du CNL,
- 3.2 Pendant qu'il est en course (à partir du premier signal d'attention jusqu'à la fin de la dernière course du jour), sauf en cas d'urgence, un bateau ne doit ni émettre ni recevoir des données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles par tous les bateaux. [DP] [NP].

#### 4. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

4.1 La régata est ouverte soit :

4.1.1- **aux monotypes** d'une classe reconnue par World Sailing et/ou la FFVoile ou OSIRIS avec un minimum de 6 inscrits. (ex: J80, Surprise, Bélouga, Caravelle, etc...). En dessous de ce minimum, les bateaux seront classés en OSIRIS.

4.1.2- **aux voiliers IRC et IRC Double** possédant un certificat en cours de validité. Avec la permission de l'Autorité de Rating (UNCL), la Règle IRC 8.2 est modifiée pour accepter les bateaux français titulaires d'un Certificat SER.

4.1.3- **aux voiliers OSIRIS Habitable** possédant un certificat à jour, dont le groupe brut minimum est de 5, et d'une longueur hors tout minimum de 5 m.

4.1.4- **aux windsurfers (WSUR), Wingfoil et Kitefoil** (F41 et KOR), nommés « glisse » ci-après,

4.1.5- **aux voiliers classique** possédant un certificat JCH à jour et d'une longueur à la flottaison minimum de 5 m.

4.1.6 - **aux voiliers INQ** (intersérie quillard handivoile : mini J, Hansa, Néo), nommés "INQ" ci-après.

4.1.7 - aux multicoques de la classe **Multi 2000**, nommés M2k ci-après.

4.1.8 - aux bateaux de la classe **Mini 6,50** en équipage mixte.

4.2 L'autorité organisatrice répartira, selon leur rating (IRC, OSIRIS, M2k), les bateaux dans différents groupes de classement après la clôture des inscriptions.

Cette répartition pourra être faite de manière à équilibrer le nombre de bateaux et les écarts de rating de chaque groupe.

Les groupes de classement, les classes et les ratings des bateaux seront affichés au plus tard au moment du briefing skipper du vendredi 19 septembre.

4.3 Les bateaux dépourvus de filières ne seront pas autorisés à s'inscrire, sauf si les règles de classe le permettent.

4.4 Chaque bateau habitable doit obligatoirement avoir un équipage composé d'au moins trois personnes sauf pour la catégorie IRC Double. L'équipage doit être conforme à la règle IRC 22.4.2. Ceci ne concerne pas les Dinghy 12, Caravelle et Belouga (rond rade BPGO).

4.5 Pour tous les bateaux :

La liste d'équipage précisant les jours d'embarquement de chaque équipier.ère, devra être déposée au Secrétariat de course au plus tard à la confirmation des inscriptions.

Le nombre d'équipiers.ères devra rester conforme à cette liste.

4.6 Conformément à l'Annexe G des RCV et aux règles de classe, un numéro de voile lisible est obligatoire pour tout bateau.

4.7 Pour inscriptions :

Ronds ou Classes	Inscriptions en ligne : <a href="http://www.cnlorient.com">www.cnlorient.com</a>	Chaîne d'inscription ( <b>majoration appliquée</b> )	Lieu
Construit/Côtier sauf Classiques	<b>Jusqu'au</b> Mardi 16/09 inclus	<b>A partir</b> du Jeudi 18/09 à 18h	<b>LA BASE</b>
Classiques	<b>Jusqu'au</b> Mardi 16/09 inclus	<b>A partir</b> du Vendredi 19/09 à 18h	<b>LA BASE</b>
Rade sauf Dinghy 12	<b>Jusqu'au</b> Mardi 16/09 inclus	<b>A partir</b> du Vendredi 19/09 à 18h	<b>LA BASE</b>
Dinghy 12	<b>Jusqu'au</b> Mardi 16/09 inclus	<b>A partir</b> du Vendredi 19/09 à 18h	<b>SNL</b>
Glisse	<b>Jusqu'au</b> Vendredi 19/09 à 12h	<b>A partir</b> de Samedi 20/09 à 8h30	<b>KERGUELEN</b>

<https://www.cnlorient.com/atlantique-le-telegramme-e-leclerc/espace-regatiers>

#### 4.8 Les dossiers d'inscription :

##### a. La fiche d'inscription complète

b. Pour chaque concurrent.e.s en possession d'une Licence Club FFVoile. Pour les licences "ADHESION", un certificat médical est nécessaire en IRC et en J80

c. Pour chaque concurrent.e.s n'étant pas en possession d'une Licence Club FFVoile, qu'il/elle soit étranger.ère ou de nationalité française résidant à l'étranger :

- un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de 1.5 millions d'Euros

d. Pour les mineur.e.s, l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du ou de la sportif.ve mineur.e.

Une autorisation parentale pour tout.e concurrent.e mineur.e.

e. Copie du certificat de jauge en cours de validité ou attestation d'adhésion de classe 2025,

f. Copie d'attestation d'assurance du bateau,

g. Copie de la carte de publicité pour les bateaux sponsorisés,

h. Règlement par CB en ligne ou par virement bancaire.

##### A prévoir :

- un chèque de caution de 25 € pour la flamme et les pavillons des partenaires (sauf rond rade).

***Si vous avez adressé tous les documents cités ci-dessus, votre démarche du jeudi sera grandement simplifiée.***

**Chaque skipper s'engage à n'embarquer en course que des personnes possédant une licence FFVoile et à jour de leur certificat médical le cas échéant, sans quoi sa responsabilité pourra être engagée.**

## 5. DROITS A PAYER

Voir ANNEXES

## 6. PROGRAMME

### Jeudi 18 Septembre

18h à 20h30 : Accueil des concurrent.e.s\*, chaîne d'inscription sous le chapiteau de Lorient « La Base » à proximité des pontons.

\* sauf classes ne régatant pas le vendredi (classiques, Bélouga, Caravelle, Dinghy 12, Glisse, Hansa, MiniJ, Néo)

### Vendredi 19 Septembre

08h30 à 10h00 : Accueil des concurrent.e.s\*, chaîne d'inscription sous le chapiteau de « La Base » où des coupons boissons seront distribués pour le pot des concurrent.e.s,

11h : Briefing des skippers et briefing météo sous le chapiteau de "La Base",

14h : Mise à disposition du comité de course sur zone pour une ou plusieurs courses,

18h à 19h : Accueil et chaîne inscription pour les classiques, Bélouga, Caravelle et INQ sous le chapiteau,

18h à 20h30 : Accueil et chaîne inscription pour les Dinghy 12 dans les locaux de la Société Nautique de Larmor-Plage (SNL) à Kernevel,

18h30 : Pot des concurrent.e.s sous le chapiteau de Lorient « La Base ».

\* sauf classes ne régatant pas le vendredi

## Samedi 20 Septembre

08h30 à 10h30 : accueil et inscriptions pour les Windsurfer, Wingfoil et Kitefoil au pôle compétition de Kerguelen (Larmor-Plage)

9h à 10h : accueil et chaîne d'inscriptions pour les Caravelle, Bélouga et INQ sous le chapiteau, et pour les Dinghy 12 dans les locaux de la SNL à Kernevel,

10h : Mise à disposition du comité de course sur zone pour une ou plusieurs courses (ronds Côtier et Construit)

10h : Briefing Dinghy 12 dans les locaux de la SNL à Kernevel

10h30 : Briefing rond Glisse au pôle compétition de Kerguelen

11h : Mise à disposition du comité de course sur zone pour une ou plusieurs courses (rond Rade)

12h : Mise à disposition du comité de course sur zone pour une ou plusieurs courses (rond Glisse)

A partir de 18h : Repas snacking pour tous (chapiteau « la base »)

## Dimanche 21 Septembre

09h30 : Mise à disposition du comité de course sur zone pour une ou plusieurs courses (tous)

A partir de 13h00 : Grutage des bateaux à « La Base » selon ordre de passage affiché la veille et restitution des flammes et des pavillons partenaires, ouverture de la cale de Kernevel

16h30 : Remise des prix suivie du pot de clôture vers 17h30

L'organisateur se réserve le droit de modifier le programme

## **7. LES PARCOURS**

7.1 Les parcours seront de type construits et/ou côtiers (Cartes SHOM conseillées : 7139, et 7140 pour le rond Rade)

7.2 L'emplacement de la zone de course est décrit en annexe ZONE DE COURSE

7.3 La navigation sur les zones de courses ou le transit vers celles-ci amènent les bateaux à naviguer à plus de 2 NM d'un abri (sauf Rond Rade et rond Glisse). Les bateaux dont les groupes ne sont pas cités ci-dessus devront donc être équipé au minimum pour une navigation "côtière",

Pour le groupe IRC double, M2k et Mini 6.50 pouvant amener être amené à naviguer à plus de 6 miles d'un abri, les bateaux devront être équipé au minimum pour une navigation "semi-hauturier"

Pour plus d'informations :

[https://www.ecologiquesolidaire.gouv.fr/sites/default/files/equipement\\_secu\\_plaisance\\_4p\\_DEF\\_Web.pdf](https://www.ecologiquesolidaire.gouv.fr/sites/default/files/equipement_secu_plaisance_4p_DEF_Web.pdf)

Jours	Rond vert (Parcours côtiers)		Rond bleu (Parcours construits)	Rond rouge Rade	Rond Blanc Glisse
Vendredi 19/09	IRC double M2k Mini 6.50	IRC Osiris 2 (gros)	Osiris 1 (petits) Petit monotype *		
Samedi 20/09	IRC double Classiques M2k Mini 6.50	Osiris 1 (petits)	IRC Osiris 2 (gros) Petit monotype *	Dinghy 12 Caravelle Belouga INQ	Windsurfer Wingfoil Kitefoil
Dimanche 21/09	IRC double Classiques M2k Mini 6.50	IRC Osiris 2 (gros)	Osiris 1 (petits) Petit monotype *	Dinghy 12 Caravelle Belouga INQ	Windsurfer Wingfoil Kitefoil

\* série monotype concernant de petits bateaux (J80, J70, Surprise...)

## 8. CLASSEMENTS

- 8.1 2 courses devront être validées pour homologuer la compétition.  
8.2 Le calcul du temps compensé des bateaux qui y sont soumis sera fait selon le système temps sur temps.

## 9. PLACE AU PORT

Merci de contacter directement la capitainerie de Lorient la Base au 02 97 87 00 46 ou canal VHF 09.

## 10. LIMITATION DE SORTIE DE L'EAU

Les bateaux ne doivent pas être sortis de l'eau pendant la régata sauf sous réserve et selon les termes d'une autorisation écrite préalable du comité de course.

## 11. COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

## 12. PRIX

Des prix seront remis comme suit :

Jusqu'à 5 inscrits : 1 lot

Entre 6 et 10 inscrits : 2 lots

Plus de 10 inscrits : 3 lots

## 13. DECISION DE COURIR

La décision d'un.e concurrent.e de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le ou la concurrent.e décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

## 14. RÈGLES PARTICULIÈRES AU PLAN D'EAU

Conformément aux règles administratives locales, tous les voiliers devront se conformer aux instructions de courses particulières relatives à la circulation des navires aux abords et dans la rade de Lorient (ZMFR du port de Lorient) et figurant dans les instructions de course ou leurs annexes.

## 15. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

### 15.1 Gratuité au ponton :

Du mercredi 17 septembre au mercredi 24 septembre 2025 au port de « Lorient La Base ». Extension possible du dimanche 14 au mercredi 17 septembre et du mercredi 24 au dimanche 28 septembre au port du Kernevel et de se signaler à la capitainerie. Il sera demandé aux participant.e.s de respecter le plan d'amarrage (voir plan de site ci-après).

Dimanche 14	Mercredi 17	19	20	21	Mercredi 24	Dimanche 28
Gratuité KERNEVEL	Gratuité la BASE		ATL		Gratuité la BASE	Gratuité KERNEVEL

L'organisateur se réserve le droit d'accueillir les concurrent.e.s dans d'autres ports de Lorient en cas d'affluence. Certains bateaux pourront être à couple. En cas de mauvaises conditions météo, l'organisateur se réserve le droit de déplacer les bateaux dans d'autres ports de la rade de Lorient. Les modalités de fonctionnement seront précisées sur le site du CNL.

### 15.2 Aucun certificat médical ne sera délivré sur place à la chaîne d'inscription.

15.3 Concernant la manutention :

Pour les grutages : jeudi 18/09 de 14h à 17h30 et vendredi de 9h à 17h30. Merci de bien vouloir vous mettre en relation avec le Port de la BSM au 02.97.87.00.46 ou [port-orientlabase@sellor.com](mailto:port-orientlabase@sellor.com)

Les créneaux de mise à l'eau /sortie de l'eau à la cale du port de Kernevel sont indiqués en annexe (plan du site de Kernevel). Merci de les respecter.

15.4 Compte tenu des mesures Vigipirate, nous sommes tenus par les autorités de mettre en place des mesures de sécurité et de sûreté pour **l'accès au village**.

Les accès piétons aux pontons de « La Base » peuvent se faire en front de mer au niveau du restaurant « La Base », ainsi qu'au niveau du sous-marin « Flore » et par la passerelle située au coin Sud-Est du bloc K1 qui permettent un accès rapide aux nombreux parkings disponibles sur l'arrière de la base sous-marine. **Évitez donc de stationner au niveau de la cité Tabarly.**

**Ne pas stationner sur l'aire de manutention du port à sec** entre les blocs K2 et K1, ni dans la zone de grutage « Papin » entre les blocs K1 et K3, sauf temporairement pour effectuer le grutage de votre bateau et déposer votre remorque dans le parking réservé à cet effet (voir plan du site).

Une zone « parking » sera organisée pour les concurrent.e.s basé.e.s à Kernevel et Kerguelen devant le bâtiment SODEBO à La Base pour les festivités sur le village (pot, repas des équipages, remise des prix...). Un macaron d'accès par concurrent.e leur sera délivré.

L'accès des véhicules à la zone « village » est réservé aux professionnels.elles et à l'organisation de la course munis d'un badge magnétique (barrière SELLOR implantée au coin Sud-Est du bloc K2).

Les concurrent.e.s de la classe Dinghy 12 pourront garer leur véhicule au niveau du parking de la SNL à Kernevel et disposer du terre-plein et de la cale de mise à l'eau de la SNL (voir plan du site).

Une zone de parking permanent sera également réservée sur le site de Kerguelen pour les concurrent.e.s du rond Glisse au niveau de l'embranchement de la rue de Kerguelen menant vers le pôle compétition. Une zone de dépose temporaire est également prévue au niveau de ce pôle (voir plan du site).

[Nous comptons sur votre compréhension pour le suivi de ces consignes.](#)

## ANNEXE FIFTY FIFTY

### Explication Participation / Tarifs L'Atlantique Le Télégramme E.Leclerc 2025 – Fifty Fifty Sail

Pour la 26<sup>ème</sup> édition de l'Atlantique Le Télégramme E.Leclerc, le **Centre Nautique de Lorient s'associe à l'association Fifty Fifty pour y intégrer la Fifty Fifty Sail.**

Pour cette 1<sup>ère</sup> année de collaboration, quel que soit votre support en équipage, **vous avez le choix de participer à l'ATL 2025 en mode « Fifty Fifty » ou non.**

Pour participer à l'ATL en mode « Fifty Fifty » **vous devez naviguer avec autant d'hommes que de femmes sur votre bateau !** Impossible donc de participer avec un équipage en nombre impair (3, 5, 7 etc...)

#### Pourquoi cette association ?

- **Renforcer la mixité** en respectant une composition des équipages 50% femmes – 50% hommes.
- Sensibiliser le grand public et les institutions à **l'importance de l'égalité et de l'inclusion dans le sport.**
- **Financer des programmes de reconstruction** grâce aux dons générés par la course.
- Transformer durablement les standards des événements sportifs en **alliant engagement sociétal et performance.**

#### Quel sont les coûts d'inscription en mode « Fifty Fifty » ?

Si vous souhaitez participer en mode « Fifty Fifty », **le tarif d'inscription = le coût d'inscription à l'ATL+ 50%.**

Mais **ces 50% supplémentaires se feront sous forme de don à Fifty et pourront être défiscalisés.** Un Cerfa vous sera remis afin d'obtenir une réduction d'impôt.

#### Exemple :

**Inscription ATL** « Bateau égal ou de plus de 8 mètres, sans grutage » = **190€**

**Inscription ATL + Fifty Fifty** « Bateau égal ou de plus de 8 mètres, sans grutage » = **285€**

Soit **190€ d'inscription à l'ATL et 95€ de don à Fifty Fifty.**

**Un cerfa** vous sera délivré sur ces 95€. Vous pourrez récupérer en réduction d'impôts 66% des 95€ soit **62,70€** pour un particulier, 60% des 95 € soit 57€ pour une entreprise.

**Après votre soutien à Fifty Fifty l'inscription revient donc réellement à 222,30 € pour un particulier ou à 218 € pour une entreprise.**



### ANNEXE DROITS A PAYER

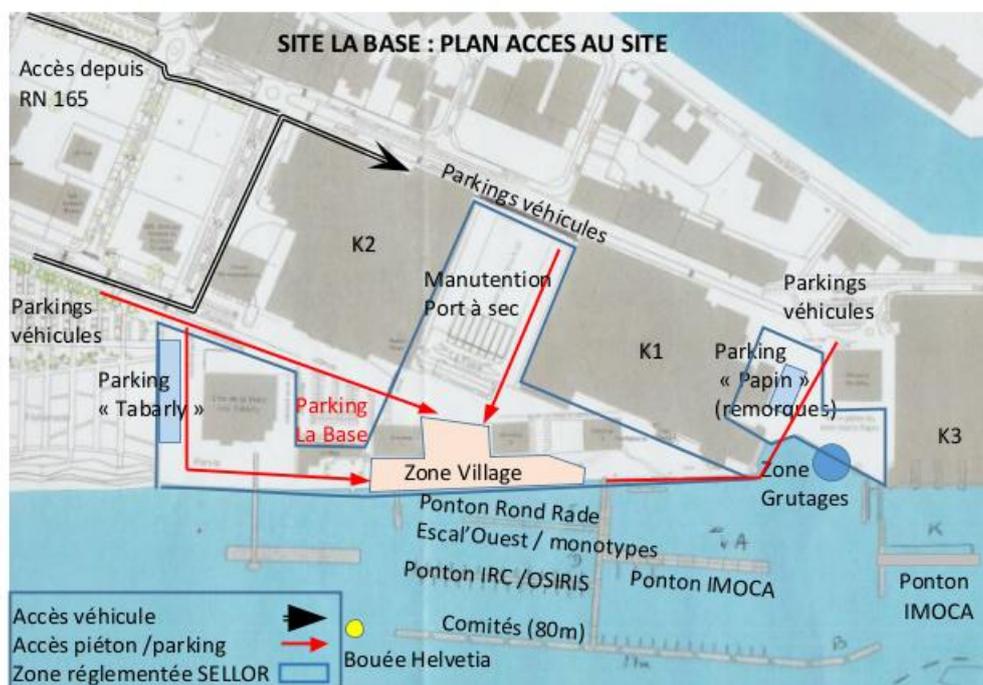
Catégories	Coût*	Avec Majoration	Coût si F.Fifty **	Avec Majoration	Catégories	Coût*	Avec Majoration	Coût si F.Fifty **	Avec Majoration
Bateau <= à 8 mètres sans grutage + multi 2000	190 €	250 €	285 €	345 €	Bateau > 8 à 10 mètres/Multi 2000	250 €	310 €	375 €	435 €
Bateau <= à 8 mètres avec grutage ( J80, J70 , Surprise)	210 €	270 €	315 €	375 €	Bateau > 10 à 12 mètres/ Multi 2000	365 €	425 €	548 €	608 €
Classiques <= à 12 mètres	105 €	165 €	158 €	218 €	Bateau > à 12 mètres/ Multi 2000	440 €	500 €	660 €	720 €
Classiques > à 12 mètres	160 €	220 €	240 €	300 €	Bélouga, caravelle (cale mise à l'eau inclus)	65 €	80 €	98 €	113 €
IRC double <=10m J80 si entrainement du vendredi	220 €	280 €	330 €	390 €	Mini J, Hansa(solo), Dinghy 12 (cale de mise à l'eau inclus)	42 €	57 €		
IRC double > 10m	315 €	375 €	473 €	533 €	Hansa (double)/Néo (cale de mise à l'eau inclus)	55 €	70 €	83 €	98 €
Mini 6,50 Mixte Scow 5,50m	150 €	210 €	225 €	285 €	Planche, WingFoil, KiteFoil	42 €	57 €		

\* Longueurs HT sauf pour les classiques où la longueur à la flottaison sera considérée.

- Surplus si inscription pendant la chaîne d'inscription de 60€ pour le rond Côtiers et rond construits
  - Surplus si inscription pendant la chaîne d'inscription de 15€ pour le rond Rade et Rond Glisse

En cas de désistement après le 08 septembre, une somme forfaitaire de 30 € sera conservée.

## PLAN DU SITE LORIENT LA BASE



## PLAN DES SITES DE KERNEVEL

Site du port de Kernevel : mise à l'eau Caravelles et Belouga



Créneaux de mise à l'eau :

les vendredi à partir de à partir de 17h et samedi à partir de 9h.

Créneau de sortie de l'eau :

le dimanche à partir de 13h.

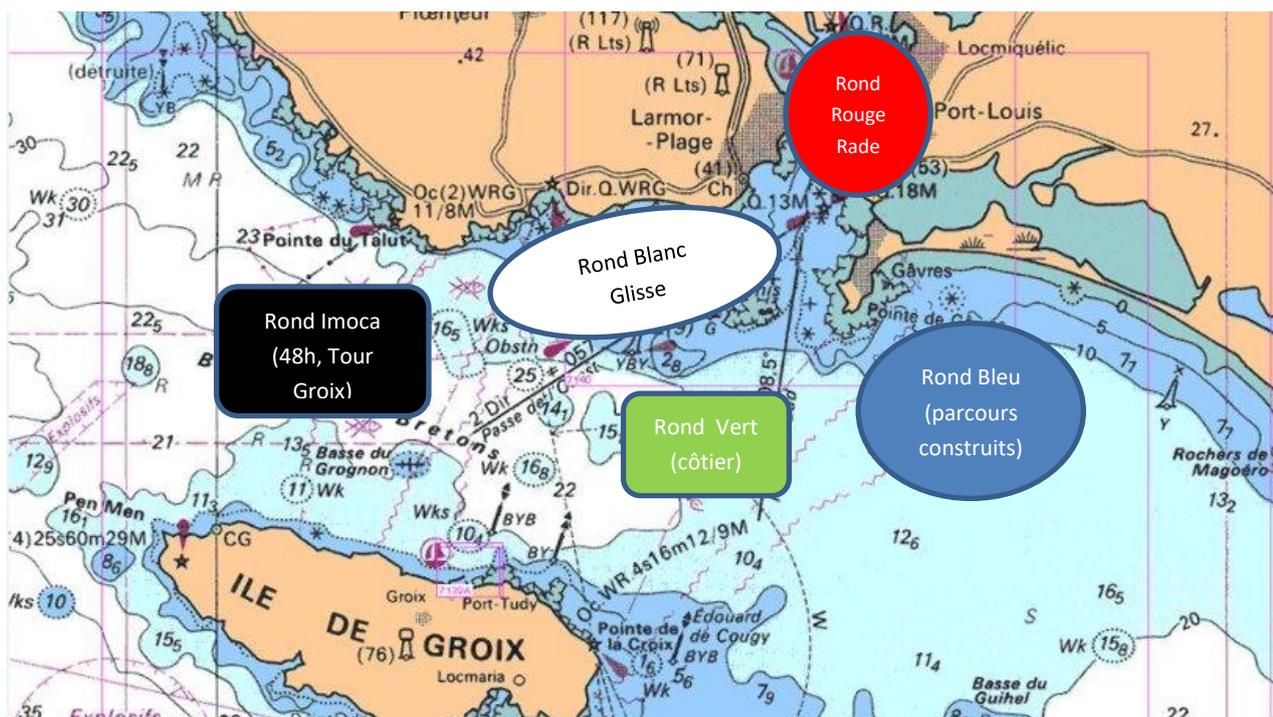
## Site de la Société Nautique de Larmor-Plage : Mise à l'eau et parking Dinghy 12



## Site de Kerguelen à Larmor-Plage : Windsurfer, Wingfoil et Kitefoil



## ZONES DE COURSE



Centre Nautique de Lorient, Quai Eric Tabarly 56100 LORIENT  
[www.cnlorient.com](http://www.cnlorient.com)  
02 97 84 81 30  
[bienvenue@cnlorient.com](mailto:bienvenue@cnlorient.com)